



MAITRE PATRICK ARMENGAU – COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE
2 RUE MERE TERESA - 84 000 AVIGNON
TEL 04.90.86.35.35. FAX. 04.90.86.67.61.
www.avignon-encheres.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DU 25/07/2018 A 10h00

Suite à L.J et à réalisation de leasing

Frais à 14.40% TTC et Frais à 18% TTC (lot précédés d'un astérisque) en sus

Exposition ¼ d'heure avant la vente

Le commissaire-priseur se réserve le droit de réunir les lots (faculté de réunion).

Liste susceptible d'être modifiée jusqu'au moment de la vente

N°	Désignation
1	- Micro-ordinateur portable + Imprimante EPSON - Mini-réfrigérateur DAEWOO, micro-ondes DAEWOO, machine à café SENSEO et bouilloire sans marque apparente + 2 laves-linge INDESIT en mauvais état - Meuble stratifié noir 9 niches, deux chauffeuses tissu gris, table basse laqué gris, tapis beige, chaise laquée noir et doré, 2 lampes piétement fer noir + Vitrine laqué gris à 1 porte et 2 tiroirs + Commode laquée rouge 3 tiroirs et lampe de bureau + Banquette 2 places et 2 fauteuils en teck, table basse + Miroir ovale cadre laqué gris + Meuble stratifié à 8 niches, comptoir d'accueil stratifié marron plateau laqué rose, chaise en tissu noir, lampe métal chromé, étagère en bois 4 niveaux
2	Cabine DERMALIFE SPA JET 2G (cabine à hydrojets et douche sous affusions)
3	- Table de soins pliante en skaï blanc, piétement fer + Table de massage en skaï blanc piétement fer blanc, mauvais état + Table de massage en skaï marron piétement bois - Etuve, sans marque apparente + Appareil de drainage VITASONIX - SKINCARE + Lampe de soin sur roulettes + Appareil VAPOZONE + Appareil SUN COSMETIQUE + Deux appareils à épilation, sans marque apparente - Desserte en fer 2 niveaux + Chaise en bois laqué, tableau décoratif et deux miroir cadre bois doré + Miroir en bois + Tapis noir et gris, commode laquée noir 2 tiroirs, lampe en fer noir et 2 selettes, une chauffeuse + Miroir cadre bois doré + Buffet en bois naturel 3 portes, 3 tiroirs + Meuble stratifié 4 tiroirs, meuble bois naturel 2 portes vitrées + Mini chaîne HIFI LG
*4	Appareil anticellulite STARVAC ORIGINAL

Extrait des Conditions Générales de Vente

- La vente est faite au plus offrant et dernier enchérisseur et au comptant, à charge à l'adjudicataire de payer les frais légaux en sus du montant de leur adjudication.

- Les biens sont vendus sans garantie et en l'état. Les renseignements et indications fournis, les mentions figurant sur la liste, sont donnés à titre indicatif, sans garantie et n'engagent en rien le commissaire-priseur.

Une exposition préalable permettant aux adjudicataires de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. La vente est faite sans aucune espèce de garantie, sans recours possible contre qui que ce soit.

- Dans le cadre de nos ventes de matériel, nous ne prenons pas les ordres d'achat, ni les demandes d'appel. Il faut venir sur place à la vente.

- Les biens sont vendus par ordre de numéro de 1 à ... (suivant liste). La vente commence par le numéro 1. Les numéros d'ordre de passage pourront être modifiés sans préavis.

Le Commissaire-Preneur se réserve le droit d'organiser le déroulement de la vente et des enchères, de modifier le cours de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir (faculté de réunion) ou de séparer des lots.

- Si vous êtes désignés acquéreur d'un bien, il vous sera demandé une pièce d'identité et une caution.

Le règlement s'effectuera au comptant par Cartes Bancaires ou virement bancaire (La simple vérification téléphonique auprès de la banque ne suffisant en aucun cas).

Frais de vente en sus: 14.40 % TTC et 18% TTC (lots précédés d'un astérisque)

Dans le cas d'un virement bancaire il vous sera remis une RIB avec le montant à virer. Un acompte de 20% minimum du montant total à régler, sera à nous payer par Cartes Bancaires le jour de la vente. Dès que le montant viré apparaîtra sur notre compte vous serez averti téléphoniquement (merci de penser à laisser votre numéro de téléphone).

À défaut de paiement l'objet pourra être remis en vente selon la procédure sur folle enchère immédiatement ou à la première opportunité.

- Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais. Dès le prononcé de l'adjudication les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acheteur.

Exposition : ¼ d'heure avant la vente.